

# LES CORRESPONDANTS EN HYGIÈNE

1

Document source : Fiche repère – Correspondants en hygiène – Mai 2024 – CPias ARA

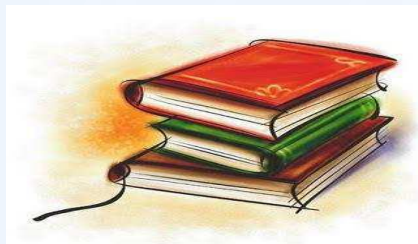
## FICHE REPERE

# Correspondants en hygiène et prévention du risque infectieux

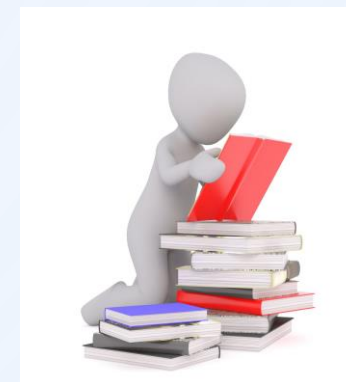
## Missions et organisation



Cette fiche repère est un outil d'aide pour les établissements sanitaires (ES) et médico-sociaux (ESMS) à destination des directions, responsable la prévention du risque infectieux (PRI), équipe opérationnelle d'hygiène (EOH), équipe mobile d'hygiène (EMH) et correspondants en hygiène (CHH). Elle permet d'appréhender le rôle et les missions des correspondants en hygiène et proposent des axes d'organisation d'un réseau de correspondants.

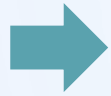


# CADRE REGLEMENTAIRE



# LA LÉGISLATION (1)

L'organisation de la PRI est légiférée depuis la fin des années 80



La notion de référents en hygiène hospitalière est évoquée pour la 1<sup>ère</sup> fois dans la [circulaire ministérielle du 19 avril 1995](#) relative à la lutte contre les infections nosocomiales



Ce décret est abrogé par la [circulaire DGS/DHOS/E2 du 29 décembre 2000](#) relative à la lutte contre les infections nosocomiales

Certaines précisions sont apportées sur l'organisation de la PRI en ES, **remplacement** du terme « **référents** » par celui de « **correspondants** » avec une précision des missions



Depuis 2005, le ministère de la santé édite régulièrement des plans stratégiques d'action pour la prévention et le contrôle des infections. Dans tous ces plans, les correspondants en hygiène sont cités et leurs actions sont reconnues



**Avant 2011**, la législation sur la prévention des infections était surtout ciblée sur les établissements de santé

# LA LÉGISLATION (2)

➔ la circulaire interministérielle n° DGCS/DGS/2011/377 DU 30 SEPTEMBRE 2011 impose aux EMS type EHPAD, FAM et MAS d'avoir formalisé leur document d'analyse du risque infectieux (DARI) d'ici fin 2012 .

Ce document précise que les EMS passent une convention avec une EOH ou dispose en interne d'une IDE et/ou d'un praticien hygiéniste avec du temps dédié.

En parallèle, il est demandé la nomination d'un référent hygiène IDE ou AS qui fera le relais.

➔ En juin 2015, la circulaire est abrogée par une instruction qui précise les modalités de sa mise en œuvre dans l'ensemble des ESMS

L'identification d'un référent IDE ou AS en hygiène est de nouveau recommandée

# LA LÉGISLATION (3)

➔ Dans le cadre de la **certification des ESMS** mise en œuvre par la HAS, le référentiel d'évaluation de la qualité dans la version du **8 mars 2022** comporte un objectif (3.7) incitant tout établissement à définir et déployer sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux

Dans la suite du DARI, le réseau des CPIas propose un nouveau document de Démarche d'Analyse et de Maîtrise du Risque Infectieux (DAMRI)



The page features decorative elements consisting of thin, light blue lines that resemble circuit traces or a network diagram. These lines are located in the four corners of the page, extending from the edges towards the center. Some lines terminate in small circles, while others are open-ended.

# **COMPÉTENCES ET MISSIONS DU CORRESPONDANT EN HYGIENE**

# COMPETENCES (SAVOIR ÊTRE)

- Communication, notamment communication positive et non violente
- Ecoute, partage et restitution de l'information
- Analyse et esprit synthétique
- Motivation et sensibilisation à la mise en œuvre d'une démarche de prévention du risque infectieux
- Connu et reconnu dans son unité, sa structure
- Capacité à l'expression écrite et bonne élocution



# MISSIONS (SAVOIR FAIRE)

- **Relayer**

- La mise en œuvre du programme d'actions de prévention
- La surveillance et le suivi des infections associées aux soins

- **Accompagner**

- Les nouveaux arrivants

- **Aider**

- À l'élaboration et à la mise en œuvre des documents (procédures, protocoles...)
- Au recueil des données (enquêtes, signalement d'Evènements Indésirables..)

# MISSIONS (SAVOIR FAIRE)

- **Diffuser des informations**

- Les nouvelles recommandations,
- Les nouveaux dispositifs médicaux, produits et matériels
- Les retours des difficultés d'application des nouvelles procédures...

- **Participer aux évaluations des pratiques et des moyens**

- Faisabilité des recommandations préconisées,
- Essai de nouveaux dispositifs médicaux, produits, matériel et techniques...

# RETOUR D'EXPÉRIENCE : FORMATION DES CORRESPONDANTS HYGIÈNE



# OBJECTIFS

- Former 1 ou plusieurs correspondants d'une structure (relai)
- Améliorer les pratiques professionnelles/risque infectieux
- Echanger et partager les expériences de chacun entre les professionnels



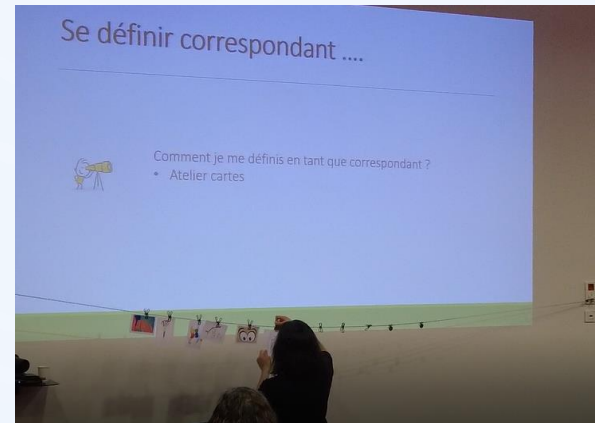


# ORGANISATION

- Par les IDEH du territoire
- 3 jours de formation (J1, J2 et J3)
- Lieu: EHPAD ou établissement hospitalier du territoire
- Regroupement de professionnels de plusieurs territoires
  
- Formation gratuite

# PROGRAMME : J1

- Rôle du correspondant hygiène:



- Prévention du risque infectieux

# PROGRAMME : J1 (SUITE)

- Précautions standard, hygiène des mains



# PROGRAMME J2

- Gestion des excréta:
- Risque infectieux dans les fonctions transversales



- Déchets



- Entretien des locaux

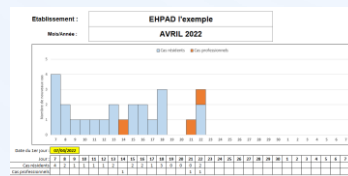
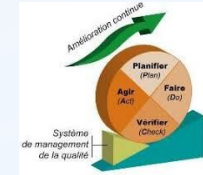




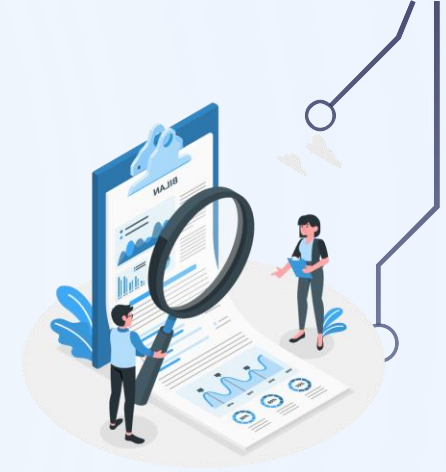
# PROGRAMME J3



- Les précautions standard
- Démarche qualité risque infectieux
- Gestion des BMR/BHRe
- Les Précautions complémentaires
- Gestion d'une épidémie/signalement (GEA, Clostridium difficile, IRA, gale)



# BILAN FIN 2023



- 21 journées de formation
- 207 correspondants formés
- 48 établissements ont formé au moins 1 correspondant
- A l'issue de la formation: la satisfaction des professionnels est très satisfaisante/satisfaisante avec des propositions ou demandes d'ateliers pratiques
- 2024: formations de nouveaux correspondants\*... bilan en 2025 !

\*(identification de correspondants, adhésion de nouvelles structures, difficultés RH et turn over)

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**